



Chers parents,

Concerne : le cursus de votre (vos) enfant(s) en néerlandais

Vous le savez, la commune de Rixensart a pris la décision, il y a maintenant près de 10 ans, de renforcer l'apprentissage de notre deuxième langue nationale dans ses écoles. Elle a voulu aller plus loin que l'obligation prévue dans le programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), à savoir 2 périodes de néerlandais par semaine en 5^e et 6^e année primaire, et a décidé de prendre en charge des périodes supplémentaires dès la 3^e maternelle : 1 période/semaine en 3^e maternelle et 2 périodes/semaine de la 1^{ère} à la 4^e primaire.

Cet effort porte ses fruits mais après 10 années d'expérience, nous avons voulu préciser à nouveau nos objectifs et méthodes pour plus d'efficacité et de dynamisme des cours de néerlandais tout en respectant bien évidemment le programme établi par la FWB.

Il nous semble important de vous en faire part en cette rentrée scolaire. Voici donc les points principaux de cette réflexion menée par les professeurs de langue.

OBJECTIF GÉNÉRAL : AU MINIMUM NIVEAU A1 POUR TOUS LES ÉLÈVES

Permettre à tous les élèves d'atteindre le niveau A1 dans les 4 compétences liées à la communication, à savoir :

- PARLER
- ECOUTER
- LIRE
- ECRIRE

Le niveau A1, tel que défini par le Conseil de l'Europe dans son programme général de formation aux langues, est celui où l'enfant par ces compétences sera capable de transmettre et recevoir des informations simples et brèves à propos de choses qu'il connaît bien.

MÉTHODOLOGIE : ACTIVITÉS LUDIQUES ET VARIÉES SUR DES THÈMES CONCRETS

Le cours sera centré sur différents **thèmes** liés aux caractéristiques personnelles des enfants, au plus près de leur vie quotidienne en classe et à la maison ou durant leurs loisirs. Ils pourront ainsi comprendre et s'exprimer au travers d'activités que nous voulons à la fois ludiques et aussi variées que possible. Cette approche par thèmes était déjà d'application auparavant mais nous avons voulu mieux la structurer.

Les **thèmes** seront répartis sur les 7 années (de la 3^e maternelle à la 6^e primaire) avec une **continuité et une progressivité** qui nous permettront d'atteindre l'objectif du niveau A1 du Conseil de l'Europe. De nouveaux **thèmes** apparaîtront chaque année mais certains seront aussi retravaillés plusieurs années pour approfondir et élargir au maximum les compétences, ce qui nous permettra, en 4^e, 5^e et 6^e années, d'aborder des compétences du niveau A2, plus élevé.

EN PRATIQUE : PAS DE LISTES DE VOCABULAIRE MAIS DES ÉMISSIONS DE LA VRT !

Chers parents, entretenir et maîtriser une langue nécessite une pratique régulière. La progression des apprentissages du néerlandais que nous mettons en place au fil des années s'imprénera d'autant mieux chez vos enfants s'ils se sentent régulièrement suivis à la maison, notamment pour les devoirs et leçons notés au journal de classe. N'hésitez pas non plus à réviser avec eux certaines leçons ! Ne vous attendez pas à des listes kilométriques de vocabulaire, à revoir à la maison... En revanche, il vous sera suggéré, dans les grandes classes, de visionner avec vos enfants une émission TV de la VRT !

En pratique, chaque élève devra être muni d'un classeur A4 à anneaux pour y ranger les documents relatifs aux différentes activités réalisées en classe. Ceci vous permettra de suivre l'évolution de notre travail et des connaissances acquises petit à petit, et de les réviser avec eux, selon vos possibilités. Et enfin, plus de bulletin mais un « **passport de néerlandais** » qui vous tiendra informés de la progression de vos enfants.

Chers parents, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour donner à vos enfants la formation en néerlandais la plus adaptée et efficace possible. Nous vous remercions pour votre attention et votre collaboration dans cette tâche.

La direction et les enseignants en langue néerlandaise